

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19524 - 76ÈME ANNÉE

## Expression du PCR concernant la rentrée scolaire de mai

### Choisissons la voie de la logique et du bon sens



**Le PCR est pour une rentrée au mois d'août.**

Le Parti Communiste Réunionnais a pris note de la volonté du gouvernement de procéder au déconfinement, à partir du 11 mai prochain. Le Premier ministre a proposé « un travail de concertation et d'adaptation du plan aux réalités de terrain »... « avec les associations d'élus locaux, les préfets et les partenaires sociaux ».

Dans l'attente de la mise en place d'un groupe de large concertation que le PCR appelle de tous ses vœux, il souhaite apporter son point de vue sur l'aspect qui retient le plus l'attention de la population à savoir la rentrée scolaire.

1-la quasi-totalité des collectivités ont mis en évidence les nombreuses contraintes, voire

l'impossibilité d'ouvrir les établissements scolaires placés sous leur responsabilité.

2-du côté académique, l'enquête menée auprès des parents d'élèves a confirmé qu'une très grande majorité d'entre eux ne souhaite pas envoyer leurs enfants à l'école le 18 mai.

3-compte tenu d'un effectif très restreint (moins de 20 %) et des conditions draconiennes d'accueil, le climat ne sera pas donc propice à un enseignement normal.

4-d'autres voix rappellent que cette opération concernera tout au plus 14 jours de scolarité effective.

5-enfin, pour La Réunion, la nouvelle année scolaire 2020-2021, débute le 17 août.

Devant tous ces éléments, le PCR partage le sentiment général qu'une bonne rentrée ne peut se faire qu'en août selon le calendrier pré-établi et que la continuité pédagogique doit se poursuivre comme actuellement.

En effet, même si les débuts étaient difficiles, le bilan en fin période fait état d'une forte augmentation des connexions, accentuées par la distribution de tablettes. La plate-forme de portage des devoirs par la Poste auprès des familles déconnectées connaît aussi un franc succès. Nous avons aussi noté que les médias locaux (les deux chaînes de télé ainsi que les journaux papiers), en partenariat avec les équipes éducatives, proposent des programmes éducatifs adaptés aux enfants. Enfin, quand bien même il y aurait encore des difficultés à joindre quelques élèves, l'effort doit se poursuivre pour que la grande majorité des élèves bénéficie d'un enseignement suivi.

Pour le PCR, c'est la voie de la logique et du bon sens.

**Le 4 mai 2020,  
Bureau de presse du PCR**

## Décryptage de la position de l'Organisation mondiale de la Santé sur la médecine traditionnelle

# L'OMS pas contre le Covid-Organics

Depuis que les chercheurs de l'IMRA ont découvert un remède contre le coronavirus à partir d'expériences sur les plantes médicinales, que ce remède a été testé avec succès et que le gouvernement malgache a soutenu le lancement de sa production à grande échelle, court une rumeur selon laquelle l'Organisation mondiale de la Santé serait contre l'utilisation du Covid-Organics. Cette rumeur vise à discréditer un remède que comptent désormais utiliser une vingtaine de pays en dehors de Madagascar. En réalité, le jugement de l'OMS n'est pas si tranché. Une déclaration de l'OMS Afrique en date du 4 mai donne la position de l'organisation sur les remèdes issus de la médecine traditionnelle : « L'OMS soutient une médecine traditionnelle reposant sur des éléments scientifiques probants ». Par conséquent, comme le travail des chercheurs de l'IMRA repose sur « des éléments scientifiques probants », le Covid-Organics mérite donc d'être soutenu par l'OMS. Le seul point de divergence vient de la durée des tests préalables à une diffusion dans la population. L'OMS estime ce délai à plusieurs mois, ce qui n'est absolument pas adapté au contexte d'une flambée épidémique qui impose d'agir beaucoup plus vite. L'OMS a salué la vitesse avec laquelle la Chine a circonscrit l'épidémie, ce qui évita une catastrophe bien plus grande. Nul doute qu'un jour, l'OMS saluera l'initiative de Madagascar qui réussit à mettre au point rapidement un remède contre le coronavirus.

« L'OMS soutient une médecine traditionnelle reposant sur des éléments scientifiques probants »,

c'est le titre d'une déclaration de l'OMS Afrique en date du 4 mai. Sans doute ce texte répond à un contexte particulier, depuis la découverte par l'IMRA d'un remède contre le coronavirus à partir des connaissances des plantes médicinales.

### 1. Les « essais cliniques rigoureux » du Covid-Organics ont déjà eu lieu

La première partie de la déclaration de l'OMS Afrique porte sur son appréciation du recours à la médecine traditionnelle. Sur ce plan, elle est positive, tout en insistant sur les tests préalables à la diffusion d'un remède :

« L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) accueille favorablement les innovations à travers dans le monde, y compris le recyclage des médicaments, des produits issus de la pharmacopée traditionnelle et la mise au point de nouvelles thérapies dans le cadre de la recherche de traitements potentiels de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

L'OMS reconnaît que la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative recèle de nombreux bienfaits. L'Afrique a d'ailleurs une longue histoire de médecine traditionnelle et de tradipraticiens de santé qui jouent un rôle important dans les soins aux populations. Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles de la COVID-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables. Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du

reste du monde. Même lorsque des traitements sont issus de la pratique traditionnelle et de la nature, il est primordial d'établir leur efficacité et leur innocuité grâce à des essais cliniques rigoureux. »

L'IMRA est un centre de recherche de référence internationale dans les plantes médicinales. Comme les autres médicaments déjà mis au point par cet institut, des tests préalables ont été menés afin d'évaluer le Covid-Organics avant sa diffusion. Ils ont été positifs, ce qui a entraîné la production à grande échelle du CVO et sa distribution auprès de la population ainsi que dans près de 20 autres Etats que Madagascar. La condition des « essais cliniques rigoureux » est donc remplie.

### 2. Durée habituelle des tests inadaptée à une flambée épidémique comme le COVID-19

Mais dans la suite de sa déclaration, l'OMS indique que ces tests préalables doivent avoir une durée minimale de plusieurs mois, ce qui constitue un point de divergence :

« Les gouvernements africains, par l'intermédiaire de leurs Ministres de la santé, ont adopté au cours de la cinquantième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique tenue en 2000, une résolution sur la médecine traditionnelle dans laquelle les États Membres étaient invités à générer des données factuelles sur la sécurité, l'efficacité et la qualité de la médecine traditionnelle. Les pays étaient aussi invités à effectuer des recherches pertinentes et à demander aux autorités nationales de réglementation pharmaceutique à approuver les médicaments conformément aux normes internationales, qui

préconisent notamment que le produit suive un protocole de recherche strict et soit soumis à des tests, ainsi qu'à des essais cliniques. Ces études concernant en temps normal des centaines de personnes, sont effectuées sous la supervision des autorités nationales de réglementation pharmaceutique et sont réalisées pendant quelques mois dans le cadre d'un processus accéléré. »

Le délai de « quelques mois » pose problème. Si au bout de quelques semaines, les « essais cliniques rigoureux » ont donné des résultats pleinement exploitables, pourquoi les prolonger « pendant quelques mois dans le cadre d'un processus accéléré » ? Cette recommandation ne peut pas tenir dans le contexte de l'épidémie de COVID-19.

Car c'est la vitesse qui a permis à la Chine de circonscrire au plus vite l'épidémie et de remporter la bataille de Wuhan, ce qui a été salué par l'OMS. Ce constat vaut également pour la mise au point d'un remède contre le coronavirus. Puisque Madagascar dispose de l'expertise nécessaire à la réalisation du Covid-Organics, et puisque les tests cliniques ont montré l'efficacité du traitement, les autorités malgaches ont eu raison de ne pas attendre « quelques mois » pour mettre à la disposition du monde un remède qui change la donne.

### 3. Soutien de l'OMS à la médecine traditionnelle

La troisième partie de la déclaration de l'OMS porte sur son soutien à la recherche dans la médecine traditionnelle.

« L'OMS œuvre de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement de la COVID-19. En outre, l'Organisation mondiale de la Santé continuera de prêter son assistance aux pays au moment où ils analysent le

rôle que les tradipraticiens de santé jouent dans la prévention, l'endiguement, la détection précoce du virus et l'orientation-recours des cas vers les établissements de santé.

Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené 14 pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de 89 produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies. Quarante-trois de ces produits ont été inscrits sur les listes nationales de médicaments essentiels. Ces produits font désormais partie de l'arsenal qui permet de traiter les patients atteints d'un large éventail de maladies comprenant le paludisme, les infections opportunistes liées au VIH, le diabète, la drépanocytose et l'hypertension. De même, avec l'appui de l'OMS, la quasi-totalité des pays de la Région africaine se sont dotés de politiques nationales dans le domaine de la médecine traditionnelle. »

Sur la base de cette prise de position, la seule attitude devant désormais guider les pas de l'OMS est d'apporter l'appui nécessaire pour que le Covid-Organics deviennent le 44e médicament issu de la médecine traditionnelle africaine inscrit « sur les listes nationales de médicaments essentiels »

### 4. Le Covid-Organics n'empêche pas d'autres mesures de protection appliquées à Madagascar

Enfin, la dernière partie de la déclaration de l'OMS-Afrique est une mise en garde au sujet de désinformation sur des médias sociaux « au sujet de l'efficacité de certains remèdes » :

« Au moment où des efforts sont faits pour trouver un traitement à la COVID-19, la prudence doit rester de mise pour ne pas verser dans la désinformation, particulièrement sur les médias sociaux, au sujet de l'efficacité de certains remèdes. De nombreuses plantes et substances sont proposées alors qu'elles ne répondent pas aux normes minimales de qualité, d'innocuité et d'efficacité et qu'aucun élément factuel n'atteste du respect de ces normes. L'utilisation de produits destinés au traitement de la COVID-19, mais qui n'ont pas fait l'objet d'investigations strictes, peut mettre les populations en danger et les empêcher d'appliquer des mesures telles que le lavage des mains et la distanciation physique qui pourtant sont des éléments cardinaux de la prévention de la COVID-19. Cela peut aussi accentuer le recours à l'automédication et accroître le risque pour la sécurité des patients. »

Il est clair que cette prise de position ne peut concerner le Covid-Organics. Car à l'IMRA, l'expertise des chercheurs a mené à des « investigations strictes ». De plus, il est une partie de la stratégie malgache de réponse au COVID-19, car les mesures de distanciation physique sont la priorité, et quand elles ne peuvent être respectées, alors le port du masque est obligatoire.

### Conclusion :

« L'OMS se réjouit de chaque occasion de collaborer avec les pays et les chercheurs pour développer de nouveaux traitements, et encourage une telle collaboration pour la mise au point de thérapies efficaces et sans risque pouvant être utilisées en Afrique et ailleurs dans le monde. »

L'OMS ne peut donc que se réjouir de collaborer avec Madagascar afin de diffuser le plus largement possible le Covid-Organics.

## Contribution de la médecine de Cuba à la lutte mondiale contre le coronavirus

# L'efficacité de l'interféron cubain contre le COVID-19 est prouvée



**Des résultats prometteurs sont apparus depuis les premières semaines d'utilisation de l'interféron Alpha 2b, de fabrication cubaine, dans le but de protéger la population contre le coronavirus.**

Les premiers tests, effectués à Wuhan au plus fort de la crise ont montré des résultats très encourageants sur l'efficacité de ce remède, en particulier auprès du

personnel soignant.

Ainsi, sur les 2944 soignants ayant fait partie de la première étude et ayant reçu l'interféron Alpha 2b comme traitement préventif, aucun n'a contracté la maladie. À l'inverse, parmi les 3387 soignants n'ayant pas reçu le traitement, ils ont été 50% à contracter le coronavirus.

À Cuba, pour confirmer l'utilité du traitement, il est utilisé depuis les premières contaminations en mars

sur la quasi-totalité des patients testés positifs (93,4%). Le résultat est sans appel :

Alors que Cuba, du fait de l'embargo américain qui s'est encore accentué ces dernières semaines, manque de médicaments et de respirateurs dont on connaît l'importance en cette période de crise du coronavirus, le taux de mortalité chez les patients non traités à l'interféron est de 2,7%. Pour ceux prenant le remède, il tombe à 0,9%. De même, alors que 15 à 20% des patients n'ayant pas reçu l'interféron évoluent vers un stade grave, ils ne sont que 5% chez ceux l'ayant reçu.

L'ensemble de ces éléments montre bien que ce traitement est efficace dans la lutte contre le coronavirus. D'ailleurs, beaucoup de pays ne s'y trompent pas. Alors que ce traitement est déjà utilisé dans certains pays, qu'il s'agisse de la Chine comme on a pu le voir, mais également par exemple au Venezuela ou au Nicaragua, de très nombreux pays souhaitent faire l'acquisition de l'interféron Alpha 2b afin de soigner leur population grâce à ce remède. Ils sont ainsi plus de 80 à ce jour à avoir fait une demande d'acquisition du traitement auprès de Cuba.

**Mathieu Raffini**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Etudiants réunionnais bloqués en France : CREFOM appelle Région Réunion et Département à l'aide



**Dans une lettre adressée ce 5 mai à Didier Robert, président de la Région Réunion, et Cyrille Melchior, président du Conseil départemental, le CREFOM demande aux deux collectivités de venir en aide immédiatement aux étudiants réunionnais bloqués en France, tout d'abord en versant une aide d'urgence en complément des 200 euros promis par l'État, en payant le rapatriement de tous les étudiants réunionnais qui n'ont pas droit à un billet d'avion gratuit, et « en mobilisant les compagnies aériennes, en particulier la compagnie régionale Air Austral au regard de l'engagement de vos Collectivités dans cette société.**

Messieurs les Présidents,  
En appui à l'UERH (Union des Etudiants Réunionnais de l'Hexagone) concernant la situation des étudiant.es ultramarins bloqués sur l'Hexagone, le CREFOM, sous la signature de son président Daniel DALIN, avait adressé un courrier le 15 avril 2020 à Madame la Ministre des Outre-mers, en formulant deux demandes : Une aide financière exceptionnelle et le rapatriement des étudiant.es dans leur territoire

d'origine, l'année universitaire étant terminée.

Dans son intervention au SENAT ce lundi 4 mai 2020, le Premier Ministre vient d'annoncer les deux mesures attendues depuis un moment du gouvernement à savoir, « une aide exceptionnelle de 200 € et l'organisation, après le déconfinement, du retour chez eux des étudiants ultramarins ».

Si le CREFOM ne peut que se féliciter de l'aboutissement de ces mesures, nous constatons que les modalités d'organisation restent à définir.

Suite à l'annonce du Premier Ministre, le CREFOM REUNION vous sollicite de toute urgence afin d'examiner également la situation des étudiant.es qui ne pourraient bénéficier de ces nouvelles mesures gouvernementales et des dispositifs traditionnels en vigueur (passeport mobilité par exemple). Notre organisation a été interpellée par plusieurs parents qui se retrouvent dans les plus grandes difficultés pour assurer l'aide financière et/ou le retour de leurs enfants dans leur île.

A cet effet, le CREFOM REUNION vous sollicite afin de tout mettre en œuvre pour accompagner les

familles réunionnaises qui se trouvent dans un état de désespérance pour faire revenir leurs enfants à La Réunion et d'engager une concertation avec les services de l'État en mobilisant par exemple vos antennes parisiennes pour accompagner le dispositif de retour qui a commencé à se mettre en place (inscription sur la plateforme ministérielle).

Le CREFOM REUNION sollicite l'intervention de vos Collectivités sur deux points complémentaires :

- Le versement d'une aide financière exceptionnelle à tous les étudiant.es réunionnais.es bloqués sur l'Hexagone, en complément de l'aide de 200 € promise par l'Etat,
- La prise en charge du rapatriement de tous nos étudiants.es qui le souhaitent en mobilisant les compagnies aériennes, en particulier la compagnie régionale Air Austral au regard de l'engagement de vos Collectivités dans cette société.

Vous avez eu l'occasion de démontrer votre sensibilité sur les différentes problématiques inhérentes à la situation de crise que nous traversons actuellement. Nous ne doutons pas que vous saurez prendre les dispositions afin de contribuer, aux côtés des services de l'Etat, à la prise en compte de nos enfants qui sont « hors dispositifs », en ne leur laissant pas à leur triste sort sur le territoire hexagonal.

Notre organisation reste à votre disposition pour tout complément d'information éventuel.

Veuillez agréer Messieurs les Présidents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

**Richel SACRI**  
**Délégué Régional**  
**CREFOM REUNION**

# Oté

## Bann zafèr rényonèz sar myé zéré sir plas par d'moun sir plas !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, si mi konpran bien, pou zot bann rouj gouvèrnman La Frans sé in gouvèrnman bann zinkapab. An touléka, zot i di pa, mé zot i lèss konprann, antro voir, rant lé lign. Si i kroi azot, tout zafèr noré marsh myé si bann rényoné l'avé la posibilité komand azot par zot mèm. Mi pans sé apopré sak zot i di vik dann tout zafèr zot i kréтик gouvèrnman épi son bann roprézantan sir plas. Néna in problèm ladan sé ké bann rényoné i vé pa d'in gouvèrnans konmsa. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz arienk la boush rouvèr, mi sézi bien sak ou i di, mé mi pans pa ou néna rézon pou toulbon. Pou kosa mi di sa ? Pars matant si ou i ékout sak lo moun i di dann radyo, si ou i lir sak in bonpé i mark dsi bann rézo sosyo, lé forcé ni rann anou kont bann rényoné i pass zot tan pou kréтик la fason gouvèrnman i diriz lé shoz shé nou. In sinp légzanp bien dann l'aktyalité : ni rapèl kan désèrtin téi vé anpèsh bato voiyajèr akosté, téi vé mèm fèrm l'aéropor, té i kréтик lo confineman shakinn dann son kaz kisa l'avé rézon ? Lé rényoné sansa bann tête zèf roprézantan lo gouvèrnman ? Sirman lo poinnvizé rényoné lété lo bon poinnvizé. Sa sé in légzanp é la pa lo sèl, pars néna in kantité sityasion konmsa k'i amontr bann zafèr rényonèz sar myé zéré sir plas par bann rényoné. Tok ! Pran sa pou ou !

*Justin*